

ODICEO

ERNST & YOUNG et Autres

**Adocia**

Exercice clos le 31 décembre 2014

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

ODICEO  
115, boulevard de Stalingrad  
C.S. 52038  
69616 Villeurbanne Cedex  
S.A. au capital de € 275.000

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Lyon

ERNST & YOUNG et Autres  
Tour Oxygène  
10-12, boulevard Marius Vivier Merle  
69393 Lyon Cedex 03  
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

## Adocia

Exercice clos le 31 décembre 2014

### Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Adocia, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note « 1.6 Chiffre d'affaires » de l'annexe aux comptes annuels expose les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance des revenus, notamment la reconnaissance du paiement initial reçu de la société Eli Lilly à la suite de la signature du contrat de licence. Dans le cadre de notre appréciation des règles et des principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans l'annexe aux comptes annuels et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.


En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Villeurbanne et Lyon, le 6 mars 2015

Les Commissaires aux Comptes

ODICEO

ERNST & YOUNG et Autres



Sylvain Boccon-Gibod



Sylvain Lauria

## Bilan (normes françaises)

ACTIF - (en milliers euros)	31/12/2014			31/12/2013
	Montant Brut	Amort. Et Prov	Montant Net	Montant Net
Immobilisations incorporelles				
* Frais d'établissement	11	11	0	0
* Concessions, brevets et droits similaires	75	73	2	3
<b>TOTAL immobilisations incorporelles</b>	<b>86</b>	<b>84</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
Immobilisations corporelles				
* Terrains	127		127	127
* Installations techniques, matériel et out. Industriel	1 756	1 262	495	437
* Autres immobilisations corporelles	1 091	849	242	291
* Immobilisations en cours				8
* Avances et acomptes				0
<b>TOTAL immobilisations corporelles</b>	<b>2 974</b>	<b>2 111</b>	<b>863</b>	<b>862</b>
Immobilisations financières :				
* Autres immobilisations financières	905	19	886	478
<b>TOTAL immobilisations financières</b>	<b>905</b>	<b>19</b>	<b>886</b>	<b>478</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>3 965</b>	<b>2 214</b>	<b>1 751</b>	<b>1 343</b>
<b>Stocks et en-cours</b>	<b>110</b>	<b>75</b>	<b>35</b>	<b>124</b>
Créances				
* Avances, acomptes versés sur commandes	109		109	27
* Créances clients et comptes rattachés	158		158	2
* Autres créances	368		368	3 724
* Capital souscrit et appelé, non versé			0	0
<b>TOTAL Créances</b>	<b>636</b>		<b>636</b>	<b>3 753</b>
Disponibilités et Divers				
* Valeurs mobilières de placement	2 036		2 036	15 764
* Disponibilités	47 762		47 762	3 650
* Charges constatées d'avance	288		288	250
<b>TOTAL Disponibilités et Divers</b>	<b>50 086</b>		<b>50 086</b>	<b>19 663</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>50 832</b>	<b>75</b>	<b>50 757</b>	<b>23 541</b>
Ecart de conversion actif	2		2	
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>54 799</b>	<b>2 289</b>	<b>52 510</b>	<b>24 884</b>

<b>PASSIF - (en milliers euros)</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2013</b>
	<i>Montant Net</i>	<i>Montant Net</i>
Situation nette		
Capital Social ou individuel dont versé	622	621
Primes d'émission, de fusion, d'apport	49 803	49 791
Report à nouveau	(31 006)	(21 317)
Résultat de d'exercice	23 734	(9 689)
<b>TOTAL Situation Nette</b>	<b>43 152</b>	<b>19 406</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>43 152</b>	<b>19 406</b>
Avances conditionnées	2 441	2 441
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	<b>2 441</b>	<b>2 441</b>
Provisions pour risques	3	
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>3</b>	<b>0</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 649	1 791
Dettes fiscales et sociales	4 190	1 245
Autres dettes	12	
<b>TOTAL dettes diverses</b>	<b>6 851</b>	<b>3 036</b>
Produits constatés d'avance	63	
<b>DETTES</b>	<b>6 913</b>	<b>3 036</b>
Ecart de conversion passif	1	
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>52 510</b>	<b>24 884</b>

## Compte de résultat (normes françaises)

COMPTE DE RESULTAT - (en milliers euros)	31/12/2014			31/12/2013
	France	Export	Montant Net	Montant Net
Ventes de marchandises				
Production Vendue de services	1	41 042	41 043	(26)
<b>TOTAL Chiffres d'affaires nets</b>	<b>1</b>	<b>41 042</b>	<b>41 043</b>	<b>(26)</b>
Subventions d'exploitation			(2)	11
Reprises sur amort. et prov., transferts de charges			67	33
Autres produits				23
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>1</b>	<b>41 042</b>	<b>41 107</b>	<b>41</b>
Achats de mat. prem. et autres approvisionnements			946	634
Variation de stock mat. Prem. et approvisionnements			15	(22)
Autres achats et charges externes			8 363	6 596
<b>TOTAL charges externes</b>			<b>9 324</b>	<b>7 208</b>
Impôts, taxes et versements assimilés			622	93
Salaires et traitements			4 982	3 745
Charges sociales			2 256	1 656
<b>TOTAL charges de personnel</b>			<b>7 238</b>	<b>5 400</b>
Dotations aux amortissements sur immobilisations			277	338
Dotations aux provisions sur actif circulant			75	
<b>TOTAL dotations d'exploitations</b>			<b>352</b>	<b>338</b>
Autres charges d'exploitation			41	38
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>17 576</b>	<b>13 077</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>23 531</b>	<b>(13 036)</b>
Produits des autres Valeurs mob. et créances de l'actif immobilisé			80	131
Autres intérêts et produits assimilés				3
Reprises sur provisions et transferts de charges			151	88
Différences positives de change			528	31
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				28
<b>TOTAL produits financiers</b>			<b>758</b>	<b>281</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions			22	151
Intérêts et charges assimilées				(3)
Différences négatives de change			5	4
<b>TOTAL Charges financières</b>			<b>27</b>	<b>152</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>732</b>	<b>129</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>			<b>24 263</b>	<b>(12 907)</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			6	
Produits exceptionnels sur opérations en capital			503	85
<b>TOTAL produits exceptionnels</b>			<b>510</b>	<b>85</b>
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			1	85
<b>TOTAL Charges exceptionnels</b>			<b>1</b>	<b>85</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>			<b>509</b>	<b>0</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(421)	
Impôts sur les bénéfices			(617)	3 218
<b>BENEFICE OU PERTE</b>			<b>23 734</b>	<b>(9 689)</b>

## Immobilisation (normes françaises)

IMMOBILISATION - (en milliers euros)	Période du 01/01/2014 au 31/12/2014			Période du 01/01/2014 au 31/12/2014			
	Valeur Brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
Frais d'établissement et de développement	11					11	
Autres immobilisations incorporelles	73		1			75	
<b>TOTAL immobilisations incorporelles</b>	<b>84</b>		<b>1</b>		<b>0</b>	<b>86</b>	
Constructions sur sol propre	127					127	
Installations techniques et outillage industriel	1 531		225			1 756	
Installations générales, agencements et divers	544		7			550	
Matériel de bureau, informatique et mobilier	490		50			540	
Immobilisations corporelles en cours	8			(8)		(0)	
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>2 699</b>		<b>282</b>		<b>0</b>	<b>2 973</b>	
Prêts et autres immobilisations financières	628	876	300		(900)	905	
<b>Total immobilisations financières</b>	<b>628</b>		<b>300</b>		<b>(900)</b>	<b>905</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 412</b>		<b>583</b>		<b>(900)</b>	<b>3 963</b>	

IMMOBILISATION - (en milliers euros)	Période du 01/01/2013 au 31/12/2013			Période du 01/01/2013 au 31/12/2013			
	Valeur Brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
Frais d'établissement et de développement	11					11	
Autres immobilisations incorporelles	63		11		(1)	73	
<b>TOTAL immobilisations incorporelles</b>	<b>74</b>		<b>11</b>		<b>(1)</b>	<b>84</b>	
Constructions sur sol propre			127			127	
Installations techniques et outillage industriel	1 440		133		(42)	1 531	
Installations générales, agencements et divers	531		13			544	
Matériel de bureau, informatique et mobilier	464		26			490	
Immobilisations corporelles en cours			51		(43)	8	
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>2 435</b>		<b>349</b>		<b>(85)</b>	<b>2 699</b>	
Prêts et autres immobilisations financières	1 028		1		(400)	628	
<b>Total immobilisations financières</b>	<b>1 028</b>		<b>1</b>		<b>(400)</b>	<b>628</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 537</b>		<b>361</b>		<b>(485)</b>	<b>3 412</b>	

## Amortissement (normes françaises)

AMORTISSEMENT - (en milliers euros)	Période du 01/01/2014 au 31/12/2014						
	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice	Amort. linéaires	Amort. linéaires	Amort. exceptionnels
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES							
Frais d'étab. et de développement	11			11	11		
Autres immobilisations incorporelles	70	3	(0)	73	73		
<b>TOTAL immobilisations incorporelles</b>	<b>81</b>	<b>3</b>	<b>(0)</b>	<b>84</b>	<b>84</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Installations techn. et outillage industriel	1 094	168		1 262	1 262		
Installations générales, agencements et divers	368	48		416	416		
Mat. de bureau, informatique et mobil.	376	57		433	433		
Emballages récupérables et divers	0			0	0		
<b>TOTAL immobilisations corporelles</b>	<b>1 837</b>	<b>273</b>	<b>0</b>	<b>2 110</b>	<b>2 110</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 918</b>	<b>276</b>	<b>(0)</b>	<b>2 195</b>	<b>2 195</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

AMORTISSEMENT - (en milliers euros)	Période du 01/01/2013 au 31/12/2013						
	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice	Amort. linéaires	Amort. linéaires	Amort. exceptionnels
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES							
Frais d'étab. et de développement	11			11	11		
Autres immobilisations incorporelles	50	20	(0)	70	70		
<b>TOTAL immobilisations incorporelles</b>	<b>61</b>	<b>20</b>	<b>(0)</b>	<b>81</b>	<b>81</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Installations techn. et outillage industriel	885	209		1 094	1 094		
Installations générales, agencements et divers	323	45		368	368		
Mat. de bureau, informatique et mobil.	312	64		376	376		
Emballages récupérables et divers				0	0		
<b>TOTAL immobilisations corporelles</b>	<b>1 520</b>	<b>317</b>	<b>0</b>	<b>1 837</b>	<b>1 837</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 581</b>	<b>337</b>	<b>(0)</b>	<b>1 918</b>	<b>1 918</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Provisions Inscrites au Bilan (normes françaises)

PROVISION INSCRITES AU BILAN - (en milliers euros)	Période du 01/01/2014 au 31/12/2014			Période du 01/01/2013 au 31/12/2013		
	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
PROVISION REGLEMENTEES	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Provisions pour pertes de change	2,5		2,5		5,5	
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES	2,5	0,0	2,5	0,0	5,5	0,0
PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS			2,5			0,0
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2,5</b>	<b>0,0</b>	<b>2,5</b>	<b>0,0</b>	<b>5,5</b>	<b>0,0</b>

### Etat des échéances des créances et des dettes (normes françaises)

	Période du 01/01/2014 au 31/12/2014							
	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus
<b>ETAT DES CREANCES - (en milliers euros)</b>				<b>ETAT DES DETTES - (en milliers euros)</b>				
Autres immobilisations financières	905		905	* à 1 an maximum à l'origine				
<b>TOTAL de l'actif immobilisé</b>	<b>905</b>		<b>905</b>	* à plus d'un an à l'origine				
De l'actif circulant				Emprunts et dettes financières divers				
Clients douteux ou litigieux				Fournisseurs et compte rattachés	2 649	2 649		
Autres créances clients	158			Personnel et comptes rattachés	1 823	1 823		
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie				Sécurité sociale et autres organismes	1 207	1 207		
Personnel et comptes rattachés				Impôts sur les bénéfices	544			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12	12		Taxe sur la valeur ajoutée	1	1		
État - Impôts sur les bénéfices	0	0		Obligations cautionnées				
État - Taxe sur la valeur ajoutée	356	356		Autres impôts, taxes et assimilés	615	615		
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés				Dettes sur immo. et comptes rattachés				
État - Divers				Groupe et associés				
Groupe et associés				Autres dettes	13			
Débiteurs divers	109	109		Dettes représentat. de titres empruntés				
<b>TOTAL de l'actif circulant</b>	<b>635</b>	<b>476</b>	<b>0</b>					
Charges constatées d'avance	288	288		Produits constatés d'avance	63			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 828</b>	<b>765</b>	<b>905</b>		<b>6 913</b>	<b>6 913</b>		



	Période du 01/01/2013 au 31/12/2013							
	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus
<b>ETAT DES CREANCES - (en milliers euros)</b>					<b>ETAT DES DETTES - (en milliers euros)</b>			
Autres immobilisations financières	628		628	* à 1 an maximum à l'origine				
TOTAL de l'actif immobilisé	628		628	* à plus d'un an à l'origine				
De l'actif circulant				Emprunts et dettes financières divers				
Clients douteux ou litigieux				Fournisseurs et compte rattachés	1 791	1 791		
Autres créances clients	2	2		Personnel et comptes rattachés	500	500		
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie				Sécurité sociale et autres organismes	669	669		
Personnel et comptes rattachés				Impôts sur les bénéfices				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14	14		Taxe sur la valeur ajoutée	3	3		
État - Impôts sur les bénéfices	3 217	3 217		Obligations cautionnées				
État - Taxe sur la valeur ajoutée	191	191		Autres impôts, taxes et assimilés	75	75		
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	50	50		Dettes sur immo. et comptes rattachés				
État - Divers				Groupe et associés				
Groupe et associés				Autres dettes				
Débiteurs divers	279	279		Dettes représentat. de titres empruntés				
TOTAL de l'actif circulant	3 753	3 753	0	Produits constatés d'avance				
Charges constatées d'avance	250	250						
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 632</b>	<b>4 003</b>	<b>628</b>		<b>3 036</b>	<b>3 036</b>		

### Charges à Payer (normes françaises)

MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN - (en milliers euros)	Période du 01/01/2014 au 31/12/2014
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 280
Dettes fiscales et sociales	3 160
<b>TOTAL</b>	<b>4 440</b>

MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN - (en milliers euros)	Période du 01/01/2013 au 31/12/2013
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	678
Dettes fiscales et sociales	791
<b>TOTAL</b>	<b>1 470</b>

### Produits à recevoir (normes françaises)

MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN - (en milliers euros)	Période du 01/01/2014 au 31/12/2014
<b>Immobilisations financières</b>	
Créances rattachées à des particuliers	
Autres immobilisations financières	
<b>Créances</b>	
Créances clients et comptes rattachés	158,2
Personnel	
Organismes sociaux	11,5
Etat	356,0
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	109,2
<b>Valeur Mobilières de placement</b>	
<b>Disponibilités</b>	16,0
<b>TOTAL</b>	<b>650,9</b>

MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN - (en milliers euros)	Période du 01/01/2013 au 31/12/2013
<b>Immobilisations financières</b>	
Créances rattachées à des particuliers	
Autres immobilisations financières	
<b>Créances</b>	
Créances clients et comptes rattachés	2,0
Personnel	
Organismes sociaux	4,3
Etat	50,4
Divers, produits à recevoir	3,1
Autres créances	241,3
<b>Valeur Mobilières de placement</b>	
<b>Disponibilités</b>	5,5
<b>TOTAL</b>	<b>306,6</b>

### Charges et produits constatés d'avance (normes françaises)

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE - (en milliers d'euros)	Période du 01/01/2014 au 31/12/2014
Charges ou produits d'exploitation	226
Charges ou produits financiers	
Charges ou produits exceptionnels	
<b>TOTAL</b>	<b>226</b>

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE - (en milliers d'euros)	Période du 01/01/2013 au 31/12/2013
Charges ou produits d'exploitation	250,0
Charges ou produits financiers	
Charges ou produits exceptionnels	
<b>TOTAL</b>	<b>250,0</b>

### Composition du capital social (normes françaises)

CATEGORIES DE TITRES - Période du 01/01/2014 au 31/12/2014	Nombre	Valeur nominale
1- Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	6 211 876	621 188
2- Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice	4 200	420
3- Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4- Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	6 216 076	621 608

CATEGORIES DE TITRES - Période du 01/01/2013 au 31/12/2013	Nombre	Valeur nominale
1- Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	6 197 876	619 788
2- Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice	14 000	1 400
3- Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4- Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	6 211 876	621 188

## ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS ETABLIS SELON LES NORMES FRANCAISES

### 1. Règles et méthodes comptables

(Décret n°83-1020 du 29-11-1983 – articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

Le total du Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2014 est de 52 510 milliers d'euros.  
Le résultat net comptable est un bénéfice net de 23 734 milliers d'euros.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 10 mars 2015.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- le PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 juin 1999
- la loi n° 83 353 du 30 avril 1983
- le décret 83 1020 du 29 novembre 1983
- les règlements comptables:
  - 2000-06 et 2003-07 sur les passifs
  - 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs
  - 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

#### 1.1. Immobilisations incorporelles

Les frais d'établissement ont été immobilisés et amortis sur une durée de 3 ans.

Les frais de recherche et développement ne sont pas immobilisés. Ils sont comptabilisés dans les charges de la société.

#### 1.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

La société a bénéficié des mesures de tolérance et a opté pour le maintien des durées d'usage pour les immobilisations non décomposables.

La société ne dispose pas d'immobilisations décomposables.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Logiciels : 1 an
- Installations techniques : 3-5 ans (occasion – neuf)
- Agencements installations divers : 1-6 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3-5 ans
- Mobilier de bureau : 5 ans

Les autres achats d'immobilisations corporelles correspondent à l'acquisition de parkings pour lesquels aucune dépréciation n'a été pratiquée.

Par ailleurs, conformément au PCG et en vertu du bail de location signé avec le Grand Lyon, la société a révisé le plan d'amortissement du poste « Installation et agencement » pour porter la durée de fin d'amortissement au 12 octobre 2017 (date de fin de bail) au lieu du 12 octobre 2014.

### **1.3. Participation et autres titres immobilisés**

La société ne détient plus de filiale depuis la fusion de la société Biodex. A la date d'arrêté des comptes de l'exercice, la Société a créée une filiale aux Etats-Unis dénommée Adocia Inc qui compte deux collaborateurs : un directeur médical et un directeur marketing. L'objectif de la filiale est de faciliter les interactions avec le marché américain et d'héberger les activités de représentations de la Société aux Etats-Unis.

Le capital de 1 \$ de la filiale est composé de 100 actions, détenues à 100% par Adocia SA.

### **1.4. Valeurs mobilières de placement**

La société place ses fonds en valeurs mobilières de placement (SICAV monétaires) évaluées à leur coût d'acquisition. Elle a également placée une partie de ses liquidités sur des dépôts à terme à court terme à taux fixe garanti.

A la fin de l'exercice, la plus-value latente liée à ces placements s'élève à 1,6 milliers d'euros.

### **1.5. Stocks**

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti". Ils peuvent être dépréciés si la date de péremption est dépassée, ou/et si le projet auquel ils se rapportent a été abandonné par la Société et a fait l'objet d'un constat d'échec.

### **1.6. Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires s'élève à 41 millions d'euros pour l'année 2014 et correspond essentiellement au paiement initial reçu de Lilly suite à la signature du contrat de licence. Ce montant de 50 millions de dollars (41 millions d'euros) est reconnu en intégralité sur l'année 2014, le paiement n'étant pas remboursable et la Société ayant encaissé le montant au 31 décembre 2014.

### **1.7. Changement de méthodes**

Aucun

## **2. Faits significatifs de l'exercice**

L'accord de licence signé avec Eli Lilly le 18 décembre 2014 constitue le fait marquant de l'exercice.

Les termes financiers de ce contrat sont majeurs pour la Société, le montant total des revenus susceptibles d'être versés à Adocia par Eli Lilly s'élève à 570 millions de dollars. Ils se décomposent de la manière suivante : un paiement initial de 50 millions de dollars (41 millions d'euros) non remboursable, reçu le 31 décembre 2014, un potentiel de 280 millions de dollars de paiements d'étape si le produit atteint certains jalons de développement cliniques et réglementaires et jusqu'à 240 millions de dollars supplémentaires si le produit atteint certains objectifs de vente. Enfin, ce contrat prévoit le paiement de redevances (royalties) basé sur les ventes du produit pendant la période de validité des brevets.

Ce contrat porte sur le développement d'une formulation ultra-rapide d'insuline analogue avec la technologie BioChaperone®. Un premier contrat avait été signé sur cette même application en décembre 2011 avec Lilly et les deux parties avaient décidé d'y mettre un terme en juillet 2013, ce qui a pu impacter la crédibilité de la Société et de sa technologie.

Ayant regagné ses droits, Adocia a décidé de reprendre activement le développement de ce produit sur fonds propres. Une première étude clinique de phase 2a est lancée en janvier 2014, puis, suite aux résultats positifs obtenus, une seconde étude clinique est lancée en mai 2014 pour mesurer la relation effet-dose de BioChaperone® Lispro. Adocia a également lancé le développement d'une insuline analogue concentrée à action ultra rapide : BioChaperone® Lispro concentré, un produit pouvant s'adresser aux patients diabétiques nécessitant des doses importantes d'insuline. L'ensemble de résultats obtenus ont convaincu Eli Lilly de démarrer un nouveau partenariat avec Adocia.

En parallèle des développements sur l'insuline analogue ultra-rapide, Adocia a continué au cours de l'exercice 2014, à développer et à étendre les autres projets de sa franchise insuline :

- Combinaison d'une insuline lente glargine et d'une insuline analogue rapide (BioChaperone® Combo) : les résultats de l'étude clinique de phase I-II lancée mi-novembre 2013 ont montré que le produit développé par Adocia avait une action plus rapide et plus longue que le produit commercialisé par Lilly, HumalogMix®.
- BioChaperone® insuline humaine (HinsBet) : lancement d'une étude clinique de phase II mi 2014 visant à démontrer que le produit développé par Adocia a une action plus rapide qu'Humalog (Insuline Lispro, Eli Lilly) et qu'Humulin® (insuline humaine, Eli Lilly). Les résultats annoncés début 2015 montrent que l'action d'Hinsbet est significativement plus rapide qu'Humulin®.

Pour son projet relatif à la cicatrisation des plaies, et plus spécifiquement destiné au traitement de l'ulcère du pied diabétique, la société a enfin obtenu en août 2014 l'autorisation des autorités indiennes pour lancer l'essai clinique de phase III en Inde. Les premiers patients ont été recrutés sur le mois de décembre 2014.

Par ailleurs, la Société a continué à collaborer avec des grands acteurs de la pharmacie en réalisant des études de faisabilités portant sur des formulations innovantes d'anticorps monoclonaux.

Enfin, sur le plan financier, la Société a lancé en mai 2014 un programme d'ADR (*American Deposit Receipt*) aux Etats-Unis afin d'augmenter sa visibilité sur ce marché.

Sur l'année 2014, les résultats cliniques obtenus et la signature d'un contrat majeur ont impacté le cours de l'action qui est passée de 5,96 euros en début d'année à 48,25 euros en fin d'année, la capitalisation boursière de la société passant ainsi de 37 millions d'euros à près de 300 millions d'euros.

### **3. Notes complémentaires à certains postes des états financiers**

#### **3.1. Avances remboursables et subventions OSEO**

##### *3.1.1. Contrat OSEO Innovation en date du 12 mars 2007*

Dans le cadre du projet Ostéoporose, la Société a conclu un contrat avec OSEO en date du 12 mars 2007 en vertu duquel la Société a bénéficié d'une avance remboursable d'un montant total de 2.250 millions d'euros pour le développement d'un nouveau système de libération locale et contrôlée des facteurs de croissance pour la régénération osseuse. L'ensemble des conditions techniques et financières ayant été réalisées la Société a perçu l'intégralité de cette aide remboursable en quatre versements intervenus entre le 15 mars 2007 et le 15 février 2010.

Conformément aux termes du contrat, un montant de 0,7 millions d'euros était remboursable au plus tard le 31 mars 2013 quelle que soit l'issue du programme, inconnue à la date du présent document de référence. A ce titre, la Société a remboursé la première échéance pour un montant de 0,3 millions d'euros en 2012 et un deuxième montant de 0,4 millions d'euros a été remboursé le 1er avril 2013.

Le solde de l'avance (i.e., 1.550 millions d'euros) ne sera remboursable qu'en cas de succès technique et/ou commercial constaté par Oséo sur le projet faisant l'objet du financement.

Un dossier de constat d'échec a été déposé le 25 mars 2014 et a donné lieu à une expertise financière et technique. La société n'a eu aucun retour à la date de dépôt du présent document de référence de la suite donné à ce dossier.

##### *3.1.2 Contrat OSEO Innovation en date du 25 avril 2012*

Dans le cadre du projet Insuline, la Société a conclu un contrat avec OSEO en date 25 avril 2012 en vertu duquel la Société a bénéficié d'une avance remboursable d'un montant total de 0,8 millions d'euros pour le développement d'une formulation d'insuline « humaine » à action rapide et l'étude clinique de Phase 2a. L'ensemble des conditions techniques et financières ayant été réalisées la Société a perçu l'intégralité de cette aide remboursable le 30 avril 2012.

##### *3.1.3 Contrat COFACE – Assurance prospection commerciale internationale en date du 1er octobre 2012*

Dans le cadre de sa prospection sur de nouveaux marchés (Inde et Chine), la Société a conclu, moyennant le versement d'une prime de 2% du budget annuel, un contrat d'assurance Prospection avec la COFACE en date du 26 octobre 2012.

Selon les termes du contrat, la Coface garantit le remboursement de 75% du montant des dépenses engagées sur une période de garantie fixée à 4 ans courant du 1er octobre 2012 au 30 septembre 2016.

Au titre des dépenses engagées sur la première période assurée, soit du 1er octobre 2012 au 30 septembre 2013, la Société a reçu la somme de 0,91 milliers d'euros le 17 décembre 2013.

Au cours de la période allant du 1er octobre 2013 au 30 septembre 2014, la Société n'ayant pas engagé de dépenses de prospection sur les marchés visés, le contrat est résilié. Par conséquent, la Société est entrée en période d'amortissement sur les sommes reçues jusqu'alors, c'est-à-dire 91 milliers d'euro et selon les modalités prévues au contrat et figurant ci-dessus.

### 3.2. Compte de résultat

Le chiffre d'affaires s'élève à 41, millions d'euros pour l'année 2014 et correspond essentiellement au paiement initial reçu de Lilly suite à la signature du contrat de licence. Ce montant de 50 millions de dollars (41 millions d'euros) est reconnu en intégralité sur l'année 2014, le paiement n'étant pas remboursable et la Société ayant encaissé le montant au 31 décembre 2014. Aucun chiffre d'affaires n'avait été comptabilisé au titre de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 17,6 millions d'euros contre 13 millions pour 2013. Les charges comprennent les postes suivants (en milliers d'euros):

- Achats consommés:	960
- Charges de personnel :	7 238
- Charges externes :	8 363
- Impôts et taxes :	622
- Dotations aux amortissements et aux provisions :	352
- Autres produits et charges opérationnels :	41

Le résultat d'exploitation est bénéficiaire de 23,5 millions d'euros contre un résultat déficitaire de (13) millions d'euros pour l'exercice précédent.

Les produits financiers et les charges financières se sont élevés respectivement à 758 milliers d'euros et 26,5 milliers d'euros, conduisant à un résultat financier positif de 732 milliers d'euros contre un résultat positif de 129 milliers d'euros pour l'exercice précédent. L'augmentation de 603 milliers d'euros résulte principalement du gain de change lors de l'encaissement fin 2014 du paiement initial de 50 millions de dollars de Lilly.

En conséquence le résultat courant avant impôts s'élève à 24 millions d'euros contre un résultat négatif de (12,9) millions d'euros pour l'exercice précédent.

Un résultat exceptionnel a été comptabilisé pour un montant de 0,50 millions d'euros au titre de l'exercice 2014 contre un montant nul en 2013.

L'imputation des déficits reportables étant limitée à un montant maximum de 12,9 millions d'euros, le bénéfice fiscal de la Société s'élève à 11,9 millions d'euros, et conduit à la comptabilisation d'un impôt au taux de droit commun de près de 4 millions d'euros, associé à une contribution exceptionnelle de 0,1 millions d'euros, soit un montant total de 4,1 millions d'euros.

Après prise en compte du Crédit d'Impôt Recherche à hauteur de 3,4 millions et de la participation des salariés au résultat de l'entreprise (0,4 millions d'euros), le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice net après impôts de 23,7 millions d'euros au titre de l'année 2014 contre une perte de (9,7) millions d'euros pour l'exercice 2013.

### 3.3. Bilan

#### 3.3.1 Actif

Les immobilisations incorporelles s'élèvent à la somme nette 1,6 milliers d'euros.

Les immobilisations corporelles s'élèvent à la somme nette de 863 milliers d'euros, en ligne avec le montant reporté en 2013.

Le poste « immobilisations financières » s'élève au 31 décembre 2014 à 886 milliers d'euros, net de provision, comparé à 478 milliers d'euros en 2013. L'augmentation du poste résulte essentiellement

de la variation du cours de bourse de la Société qui a impacté les actifs liés au contrat de liquidité (actions propres et dépôts en euros).

L'actif circulant s'élève à la somme nette de 50,72 millions d'euros, dont 47,7 millions d'euros de disponibilités.

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 0,3 millions d'euros.

### 3.3.2 Passif

Le capital social s'élevait à la somme de 621 607,60 euros au 31 décembre 2014, contre 621 187,60 euros au terme de l'exercice précédent. Les primes d'émission et de fusion s'élèvent à la somme totale de 49 millions d'euros (idem au 31 décembre 2013).

Le compte de report à nouveau est débiteur de 31 millions d'euros pour un montant débiteur l'an dernier de 21,3 millions d'euros, la variation correspondant à l'affectation des pertes enregistrées en 2013 pour un montant de 9,7 millions d'euros.

Les avances conditionnées sont indentiques à celles comptabilisées l'an dernier, et représentent un montant total de 2,4 millions d'euros au 31 décembre 2014.

### 3.3.3 Situation d'endettement de la Société au regard du volume et de la complexité des affaires

Les dettes s'élèvent à la somme de 9,3 millions d'euros contre 5,4 millions d'euros pour l'exercice précédent. Il est constitué principalement :

- de dettes fournisseurs et comptes rattachés pour : 2,7 millions d'euros
- de dettes fiscales et sociales pour : 4,2 millions d'euros
- des avances conditionnées : 2,4 millions d'euros

L'augmentation résulte principalement des dettes sociales (primes exceptionnelles au titre de 2014 et versées en 2015, participation au titre de l'année 2014) et dettes fiscales (impôts société net de crédit d'impôt recherche)

En application de l'article L. 441-6-1 du code de commerce, les dettes fournisseurs d'un montant total de 2,6 millions d'euros, contre 1,8 millions d'euros pour l'exercice précédent, se décomposent selon les dates d'échéances comme suit :

Catégories de fournisseurs (en milliers d'euros)	Exercice 2014	Exercice 2013
Païement comptant	541	430
Païement à 30 jours	663	544
Païement à 45 jours	143	88
Païement à 60 jours	11	37
Litiges	13	13
Fournisseurs factures non parvenues	1 280	678

## 5. Proposition d'affectation des bénéfices de l'exercice 2014

Il est proposé d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2014 s'élevant à 23,7 millions d'euros au compte de report à nouveau débiteur.



Il est rappelé que la Société n'a pas distribué de dividende au titre des trois derniers exercices clos.

## **6. Dépenses non déductibles fiscalement**

En application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, le montant des dépenses somptuaires et charges non déductibles visées à l'article 39-4 de ce code s'élève à 20 624 euros au titre des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

## **7. Engagements hors bilan**

### **7.1. Engagement de retraite**

La société a fait le choix de ne pas comptabiliser, sous forme de provision, ses engagements en matière de départ à la retraite.

Elle a cependant procédé à une approche chiffrée de ces engagements dans les comptes établis en normes IFRS pour un montant de 396 milliers d'euros au 31 décembre 2014.

(se référer à la note 3.11 des annexes aux comptes sociaux établis en normes IFRS, présente dans le paragraphe 20.1 du présent document de référence).

### **7.2. Signature d'un bail avec le Grand Lyon**

Le Siège social de la Société est situé au 115, avenue Lacassagne, 69003 à Lyon, sur deux étages d'un immeuble à usage de pépinière d'entreprises innovantes en biotechnologie, sur une superficie totale de 2.032m<sup>2</sup> environ.

A noter que la Société a également conclu un contrat de location de parking couvert, en vigueur depuis le 13 octobre 2011.

(Se référer au paragraphe 8.1 du présent document de référence concernant la signature des baux)

La charge de loyer (hors charges locatives) s'est élevée à 348 milliers d'euros et les charges locatives se sont élevées à 144 milliers d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

### **7.3. Signature de crédits baux**

La Société possède plusieurs biens financés par crédit-bail. Fin décembre 2014, elle est détentrice de deux contrats. Le premier porte sur un bien dont la valeur d'acquisition est de 72 milliers d'euros financé sur 3 ans et le deuxième porte sur des équipements dont la valeur totale d'acquisition est de 85 milliers d'euros financés sur 4 ans.

## **8. Autres informations**

### **8.1. Actions gratuites**

Suite à la délégation reçue de l'AGO du 20 décembre 2007, le Conseil d'Administration a procédé à plusieurs reprises à l'attribution gratuite d'actions ordinaires de la société détaillées ci-dessous :

	Dates des Conseils d'administration ayant décidé l'attribution					TOTAL
	23/01/2008	06/06/2008	15/12/2009	05/03/2010	07/12/2010	
Nombre d'actions gratuites attribuées	42 000	5 600	5 600	5 600	5 600	64 400
Actions acquises et disponibles	31 500	4 200	2 800	1 400	1 400	41 300
Actions exercées	3 000	0	110	0	0	3 110
Actions acquises et restant disponibles	28 500	4 200	2 690	1 400	1 400	38 190
Actions acquises en cours de conservation	8 400	1 400	1 400	2 800	1 400	15 400
Fin de période de conservation	janv-15	janv-15	1 400 actions : déc. 2015 1 400 actions : déc. 2016	1 400 actions : mars 2015 1 400 actions : mars 2016	700 actions : mars 2015 700 actions : mars 2016	
Actions annulées	2100	0	0	0	0	2 100
Actions attribuées mais non encore acquises	0	0	0	1 400	1 400	2 800

## 8.2. Bons de souscriptions d'actions

Suite à la délégation reçue de l'AGO du 20 décembre 2007, le Conseil d'Administration a procédé à l'émission de 210 bons de souscription d'actions autonomes (BSA), émis gratuitement, au bénéfice de consultants exerçant des fonctions scientifiques dans la société.

Faisant usage de la délégation consentie lors de l'assemblée générale du 18 juin 2013, le Conseil d'Administration en date du 13 décembre 2013 a décidé l'émission de 20.000 BSA au bénéfice d'administrateurs indépendants.

Aucun BSA n'a été souscrit au cours de l'année 2014.

## 8.3. Bons de souscription de parts de Créateur d'entreprise (BSPCE)

Conformément à la délégation de compétence accordée par l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire de la Société en date du 18 juin 2013, le conseil d'administration a, lors de sa réunion du 13 décembre 2013, décidé d'émettre, à titre gratuit, un nombre total de 50.400 BSPCE au profit de certains salariés et dirigeants de la Société, donnant droit à la souscription de 50.400 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,10 euro.

Conformément à la délégation de compétence accordée par l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire de la Société en date du 24 juin 2014, le conseil d'administration a, lors de sa réunion du 25 septembre 2014, décidé d'émettre, à titre gratuit, un nombre total de 119.600 BSPCE au profit de certains dirigeants et salariés de la Société, donnant droit à la souscription de 119.600 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,10 euro.

Aucun BSPCE n'a été exercé au cours de l'année 2014.

## 8.4. Droits individuels à la formation (DIF)

Le droit individuel à la formation permet à chaque salarié d'acquérir un crédit d'heures de formation utilisable à son initiative, avec l'accord de l'employeur sur le choix de la formation.

Il est d'une durée de 20 heures par an, cumulables sur 6 ans, avec un plafonnement de 120 heures.

Le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis par les salariés de l'entreprise et non éteints au 31 décembre 2014 s'élève à 5.476 heures.

Deux actions de formation au titre du droit individuel à la formation (DIF) ont été entreprises au cours de l'année 2014 pour un volume d'heures total de 68 heures et un salarié est parti en congé individuel de formation (CIF) du 01/09/2014 au 31/05/2015.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015, le dispositif du DIF disparaît. Les heures de DIF non utilisées au 31 décembre 2014 pourront alimenter le nouveau compte personnel de formation et ce, à la demande du salarié.

#### **8.5. Evènements postérieurs à la clôture**

A la date d'arrêté des comptes de l'exercice, la Société a créé une filiale aux Etats-Unis dénommée Adocia Inc. L'objectif de la filiale est de faciliter les interactions avec le marché américain et d'héberger les activités de représentations de la Société aux Etats-Unis.

Le capital de 1 \$ de la filiale est composé de 100 actions, détenues à 100% par Adocia SA.